

Tableau d'attribution des fonctions

Fonction	Responsable et remplaçant en cas d'absence du responsable				
Directeur de crise	Chef d'établissement	Proviseur Adjoint		Principal .Adjoint	Intendant
Chef cellule de crise	Intendant	Attaché d'intendance	SASU	Personne désignée par le Directeur de crise	
Responsable bâtiment P	Chef de travaux	CPE	Adjoint CTX	1° personne qui répond au téléphone	
Responsable bâtiment E	CP E	1° personne qui répond au téléphone			
Responsable bâtiment C	Principal Adjoint		Technicien laboratoire	1° personne qui répond au téléphone	
Responsable bâtiment F	Proviseur Adjoint		1° personne qui répond au téléphone		
Responsable bâtiment H Rez-de-chaussée	Chef cuisinier				
Responsable bâtiment H 1er étage	1° personne qui répond au téléphone				
Responsable bâtiment J	Un enseignant		1° personne qui répond au téléphone		
Responsable bâtiment G	Le jour : 1° personne qui répond au téléphone				
	La nuit : Maître d'internat. En l'absence du maître d'internat les élèves rejoignent la zone de conf. où le MI est présent				
Responsable bâtiment T	Agent chef		1° personne qui répond au téléphone		
Accueil	Attaché d'intendance	SASU	Secrétaire Intendance 1	Secrétaire Intendance 2	Personne désignée par le chef de cellule de crise
Accueil bâtiment P	Magasinier	Adjoint Chef de travaux		Personne désignée par le responsable de zone	
Accueil bâtiment E	Personne désignée par le responsable de zone				
Accueil bâtiment C	Personne désignée par le responsable de zone				
Accueil bâtiment F	Personne désignée par le responsable de zone				
Accueil bâtiment H	Personne désignée par le responsable de zone				
Accueil bâtiment J	Personne désignée par le responsable de zone				
Accueil bâtiment G	Personne désignée par le responsable de zone				
Interface secours	Infirmière	Tous les secouristes de l'établissement			
Information des familles	SASU, Secrétaire Intendance 1				
Logistique Interne	AASU, Secrétaire Intendance 2				
Communication avec officiels et secours	Secrétaire Proviseur				

Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux Risques Majeurs

Les différents risques majeurs :

les risques naturels : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme, éruption volcanique.

les risques technologiques : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, biologique, rupture de barrage...

les risques de transport de matières dangereuses : ce sont des risques technologiques mais dont les enjeux varient en fonction de l'endroit où ils se développent.

les risques attentat ou intrusion extérieure

Le PPMS

Plan Particulier de Mise en Sûreté

C'est un outil permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Il répond aux questions :

Quand et comment déclencher l'alerte?
 Quelles consignes appliquer dans l'immédiat?
 Où et comment mettre les personnes en sûreté?
 Comment gérer la communication avec l'extérieur?
 Quelles ressources humaines et matérielles sont indispensables?

Retrouvez le PPMS sur le site de la cité scolaire



Que se passe-t-il lorsque l'établissement est informé ou est le témoin d'un accident ou 'un phénomène présentant un danger majeur?

Le chef d'établissement déclenche le PPMS

Il procède à une reconnaissance rapide, alerte les secours (si besoin) et ordonne les premières mesures d'intervention:

Evacuation ou Confinement ou Mise à l'abri

Il met en place une cellule de crise

dont le rôle est :

- ✓ d'informer et commander les personnes par l'intermédiaire des responsables de zone présents dans chaque bâtiment
- ✓ d'assurer une interface avec les services de secours extérieurs
- ✓ d'accueillir toutes les personnes se présentant aux portes de l'établissement
- ✓ d'assurer la logistique interne
- ✓ de transmettre les informations vers les familles

Lors du déclenchement du PPMS, certains personnels de l'établissement ont un rôle particulier à assurer (voir tableau des fonctions). Dès l'alerte ils doivent rejoindre leur poste et se mettre à disposition de la cellule de crise.

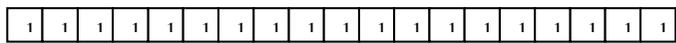
Les élèves et les autres personnels doivent suivre les consignes dictées par le responsable de la zone ou du groupe.

Alarme Evacuation :

Sirène 2 tons propre au système anti-incendie

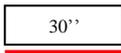
Alarme confinement :

sonnerie de début et fin de cours avec un rythme de : 10 sonneries de 1 '' espacée de 1 ''



Alarme fin de confinement :

sonnerie de début et fin de cours durée 30''



Les mesures de protection

Incendie, séisme, effondrement ou risque d'effondrement :

Evacuation

Dès que l'alerte est donnée, rejoindre les zones de regroupement indiquées sur les consignes d'évacuation.

Bâtiment	Zone de regroupement
Gymnase, Internat	Terrain de sport
Bâtiments A, E, F, H	Pelouse centrale
Bâtiment C	Cour du collège
Bâtiments P, T	Terrain de basket

La levée des consignes se fait sur ordre du chef d'établissement ou du responsable des secours. Informer les élèves, communiquer les consignes.

Conditions météorologiques dangereuses (tempête, orage, chute de neige...)

Mise à l'abri

Sur ordre du chef d'établissement, tout le monde doit rester dans les salles de classe et ne pas sortir des bâtiments pour ne pas s'exposer. Les informations concernant l'évolution de la situation seront communiquées au fil du temps. Les décisions concernant la logistique (repas, couchage, etc) seront prises par le "Directeur de crise" et le "Chef de cellule de crise".

La fin de la "mise à l'abri" se fera sur ordre du "Directeur de crise"

Nuage toxique

**(suite à un accident nucléaire, ou de transport de matières dangereuses)
Confinement « NRBC »**

Dès que l'alerte est donnée, rejoindre les locaux de confinement prévus dans chaque bâtiment, calfeutrer les ouvertures (portes, fenêtres, aérations), stopper les ventilations.

Le dé-confinement ne doit se faire qu'après alarme de dé-confinement : sonnerie de cours pendant 30 secondes	
ZONES DE CONFINEMENT	
Collège Bâtiment C	Lycée Bâtiment E
3 zones de confinement : 1. R.D.C 2. 1 ^{er} étage 3. 2 ^{ème} étage	2 zones de confinement : R.D.C + 1^{er} étage 2^{ème} + 3^{ème} étage
Lycée Professionnel Bâtiment P	Self et Labo Prothèse Dentaire Bâtiment H
R-D-C : Hall d'entrée +V.S +Salles n°10 et 12 +sanitaire+ couloir 1^{er}étage : Salles 103 et 106 +laboratoire+sanitaires +couloir	R-D-C : Hors temps de repas : Salle invités-Pendant le temps de repas : tout le self sauf cuisines 1^{er}étage : Les 2 laboratoires coté EST +sanitaires +couloir
Internat Bâtiment G	CDI + étages du Bâtiment F
Le jour : - zone 1 =infirmerie+une chambre - zone 2 =Salle TV +sanitaires + couloir La nuit : la moitié de chaque étage où il y a les sanitaires et la chambre du maître d'internat	R-D-C : Auditorium + sanitaires + couloir 1^{er}étage : salle polyvalente + +sanitaires+couloir 2^{er}étage : moitié Nord moins logements de fonction 3^{er}étage : moitié Nord moins logements de fonction
Administration Bâtiment A	Bâtiment T
Loge + cuisine+salle du serveur +sanitaires	Bâtiment F R-D-C : Auditorium+sanitaires +couloir

Attentat ou intrusion extérieure

Le chef d'établissement, sur recommandations des forces de l'ordre ou après analyse de la situation décide de procéder à une **évacuation** ou à un **confinement silencieux**

Evacuation : prendre la sortie la moins exposée et la plus proche

Confinement « SILENCIEUX »: verrouiller les portes extérieures, fermer les stores, se barricader, s'éloigner des portes et fenêtres s'allonger, éteindre les lumières, faire un silence absolu.